

CONCOURS RENTREE JANVIER 2023

CALENDRIER COMMUN AUX IFAS DES HAUTS DE FRANCE (Nord Pas-de-Calais Picardie) EFFECTUANT UNE RENTREE EN JANVIER 2023
CALENDRIER SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ suite aux modalités d'aménagement de l'A.R.S

Calendrier d'admission à conserver !
Lieu d'affichage*

Clôture des inscriptions

DISPONIBILITE DES DOSSIERS JUIN 2022

LUNDI 26 SEPTEMBRE – Minuit

RETOUR DU DOSSIER DANS LES MEILLEURS DELAIS, ET AVANT LE 26 SEPTEMBRE minuit
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, SI ENVOI POSTAL

Les dossiers peuvent être envoyés par courrier à l'IFAS ou déposés au secrétariat, un accusé de réception du dossier d'inscription sera envoyé par mail au candidat dès l'enregistrement du dossier.

Sélection des candidats

A partir du 27 SEPTEMBRE 2022

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection (binôme d'évaluateurs) sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.
(Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, complété par les arrêtés du 30 décembre 2020 et du 5 février 2021).

RÉSULTATS

MARDI 15 NOVEMBRE 2022

AFFICHAGE A 10 HEURES

Les résultats sont aussi publiés sur le site de l'IFAS, avec votre accord (voir page 3 du dossier). Les candidats doivent se présenter au secrétariat ou s'informer des résultats par le biais du site.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone.

CLÔTURE de confirmation d'inscription

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 – Minuit

CONFIRMATION ECRITE –
CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI

Rentrée⁽¹⁾ : 02 JANVIER 2023

Sortie⁽¹⁾ : 03 DECEMBRE 2023

Horaires des cours : 8H30 –12H30 / 13H30 – 16H30/17H

⁽¹⁾ Dates données à titre indicatif et susceptibles de varier en fonction de l'activité

INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT

IFAS